



Répondre aux difficultés de logement : partenariat public-privé renforcé à Bourg-en-Bresse

La situation positive du marché de l'emploi sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse, amène les entreprises à recruter de la main d'œuvre extérieure. Celle-ci doit alors trouver rapidement un logement à prix modéré sur une période transitoire, avec souvent dans un premier temps un contrat précaire (CDD, intérim). Pour pallier ce besoin, Promobourg, agence de développement économique de la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse, a organisé un groupe de travail avec des partenaires privés et publics, d'où a émergé le projet "Actif toit".

D'un côté, la Chambre de l'immobilier recense des logements vacants types F4-F5, l'association Alfa 3A les loue aux bailleurs privés, les meuble et les sous-loue. De l'autre côté, la muni-

cipalité accueille les publics dans la situation précitée, et les dirige vers Alfa 3A pour les positionner dans les logements. Au final, la redevance s'élève à 250 € TTC par personne. L'agglo apporte un complément financier pour couvrir le dépassement des frais de ce dispositif. Depuis l'automne 2007, 12 personnes en ont bénéficié.

●●● Contact : christiane.clavelier@promobourg.fr



Photo: Agglomération de Bourg-en-Bresse